

La Communauté d'Agglomération soutient financièrement les différentes associations, installées sur le territoire, qui proposent des structures d'accueil pour les personnes sans domicile fixe et/ou en situation de grande précarité.

Elle participe au financement de résidences de type foyers de jeunes travailleurs ou maisons relais.

À LIRE AUSSI



L'HÉBERGEMENT TEMPORAIRE ET D'URGENCE





